

# Rennes : il met le feu à un drapeau français et se brûle, bien fait pour sa gueule

écrit par Durandurand | 28 juin 2016



Naturellement, comme d'habitude, le manifestant courageux était masqué...

Naturellement, à Grenoble comme à Rennes, quand les gauchistes en veulent à Hollande, ils en profitent pour régler leurs comptes avec un pays qu'ils n'aiment pas, ils conchient donc allègrement les policiers et le drapeau de notre pays.

Domage que les galères ça n'existe plus...

**Manif à Rennes. Il met le feu à un drapeau français et se brûle la main**

Au cours de la manifestation contre la loi Travail, ce mardi, à Rennes, un drapeau bleu blanc rouge a été incendié par un manifestant qui s'est brûlé la main. Il a été soigné à l'hôpital puis placé en garde à vue.

Ce mardi, [lors de la manifestation contre la loi Travail](#), un drapeau français a été incendié par un manifestant. Cela s'est passé rue Anatole-France devant l'ancienne caserne Mac Mahon, au milieu du parcours.

Le drapeau bleu blanc rouge a entièrement brûlé. L'homme qui le tenait a été blessé à la main, car le feu a aussi pris dans un de ses gants.

Les policiers de la brigade anticriminalité ont tenté de l'interpeller, mais un groupe de manifestants s'est interposé.

Finalement, le blessé a été soigné à l'hôpital, puis il a été placé en garde à vue au commissariat.

<http://linkis.com/ouest-france.fr/KKD0J>

## **Complément de Jack**

Un décret du 21 juillet 2010 institue une amende prévue pour les contraventions de la 5e classe, soit 1.500 euros, qui sanctionne « lorsqu'un fait est commis dans des conditions de nature à troubler l'ordre public et dans l'intention d'outrager le drapeau tricolore », de « détruire, détériorer ou utiliser de manière dégradante » le drapeau « dans un lieu public ou ouvert au public ».

<http://www.latribune.fr/vos-finances/20110901trib000646190/bruler-le-drapeau-francais-c-est-1.500-euros-sauf-si-c-est-de-l-art.html>

Cette sanction a-t-elle été appliquée ?